



BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN

Cabinet d'Avocats

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Ensemble n°1 et les millièmes y afférents sur le lot n°509 d'une superficie de 20a 52ca, Lotissement LES TROIS VALLEES, Section Païta,

Provenance cadastrale :

- pour 10a 03ca sur le lot 363 du lotissement, lui-même provenant de partie du lot n°1720, section Païta de 16ha 40a 00ca, lui-même provenant du lot 3 du lotissement KSI pour 1ha 28a et du lot 15 du lotissement KSI pour 15ha 12a
- pour 5a 57ca sur le lot 441 du lotissement, lui-même provenant de partie du lot n°1720, section Païta de 16ha 40a 00ca, lui-même provenant du lot 3 du lotissement KSI pour 1ha 28a et du lot 15 du lotissement KSI pour 15ha 12a
 - et pour 4a 92ca sur le lot 462 du lotissement lui-même portant, savoir :
 - * pour 82a 68ca sur le lot 1720 section Païta
- * et pour 5ha 89a 30ca sur le lot 214 de la section Païta, de 223ha 37a, lui-même provenant du regroupement des lots :
 - 24 partie et 17 partie de 162ha 30a,
 - et 24 partie de 65ha 60a, de Païta Rural, Commune Païta.

N°IC 439228-3492 ;

*L'adjudication aura lieu le **Lundi 29 mars 2021** à 08 heures à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa au Palais de Justice de Nouméa, Route du Faubourg Blanchot,*

Mise à prix : 6.000.000 F CFP

Avec baisse de mise à prix à 4.540.000 F CFP en cas de carence d'enchères

Suivant procès-verbal de saisie immobilière de Maître Florent BURIGNAT, huissier de Justice à Nouméa (98800) y demeurant soussigné du 30 octobre 2020 transcrit au Service Chargé de la Publicité Foncière de Nouméa le 12 novembre 2020, Volume 7696 n°2,

A la requête de la **SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE DE BANQUE, S.G.C.B.** Société Anonyme au Capital de 1 Milliard Soixante Huit Millions Trois Cent Soixante Quinze Mille Francs CFP (1.068.375.000 F CFP) dont les bureaux sont sis à Nouméa, 44 Rue de l'Alma, immatriculée au RIDET RCS B 076232-001, représentée par son Directeur Général en exercice,

Pour lequel domicile est élu au **CABINET BOISSERY- DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou lui dûment appelé de :

Monsieur Albert OGUSUKU, Coursier, Né le 27 février 1965 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Demeurant 9 rue de Marseille, Rivière Salée – 98800 NOUMEA, **Partie saisie**,

Il sera procédé le **LUNDI 29 MARS 2021 à 08 heures 00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immobiliers dont la désignation suit :

DESIGNATION DU BIEN SAISI

Ensemble n°1 et les millièmes y afférents sur le lot n°509 d'une superficie de 20a 52ca, Lotissement LES TROIS VALLEES, Section Païta,

Provenance cadastrale :

- pour 10a 03ca sur le lot 363 du lotissement, lui-même provenant de partie du lot n°1720, section Païta de 16ha 40a 00ca, lui-même provenant du lot 3 du lotissement KSI pour 1ha 28a et du lot 15 du lotissement KSI pour 15ha 12a
- pour 5a 57ca sur le lot 441 du lotissement, lui-même provenant de partie du lot n°1720, section Païta de 16ha 40a 00ca, lui-même provenant du lot 3 du lotissement KSI pour 1ha 28a et du lot 15 du lotissement KSI pour 15ha 12a
- et pour 4a 92ca sur le lot 462 du lotissement lui-même portant, savoir :
 - * pour 82a 68ca sur le lot 1720 section Païta
- * et pour 5ha 89a 30ca sur le lot 214 de la section Païta, de 223ha 37a, lui-même provenant du regroupement des lots : 24 partie et 17 partie de 162ha 30a, et 24 partie de 65ha 60a, de Païta Rural, Commune Païta.

N°IC 439228-3492 ;

Consistant en un terrain nu sur lequel avait été envisagée conformément au règlement de copropriété une maison à usage d'habitation de type F3, avec la jouissance exclusive et particulière d'une parcelle de terrain ;

Figurant à l'inventaire cadastral sous les références suivantes :

N°PARCELLE	SECTION CADASTRALE	REFERENCE	N°LOT N° LOT COPRO	SUPERF.
221 00000 023 439228-3492	PAITA LOTISSEMENT LES 3 VALLEES	ACP / 0723 / 14- 02-2014 / 07-02- 2014	509 001	20a 52ca

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

MISE A PRIX

**SIX MILLIONS DE FRANCS CFP (6.000.000 F CFP)
AVEC BAISSSE DE MISE A PRIX A 4.540.000 F CFP
EN CAS DE CARENCE D'ENCHERES**

Il sera, en outre, déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raisons d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

CAHIER DES CHARGES

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le 30 novembre 2020 au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

FRAIS

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN, Avocats à la Cour, Immeuble «BOTTICELLI» Angle des rues Alma et Clémenceau à NOUMEA Tél. 27 89 84 poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

Me Céline DI LUCCIO, Avocat
Pour extrait